



ACTION SOCIALE EN DIRECT D'AGRAF

DECLARATION LIMINAIRE DE SOLIDAIRES FINANCES A L'ASSEMBLEE GENERALE D'AGRAF LE 3 MARS 2011

Monsieur le Président,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour une Assemblée Générale Ordinaire avec pour ordre du jour l'introduction du Bio dans les restaurants de l'AGRAF, la présentation du budget révisé 2011 et, sortant un peu de l'ordinaire, l'élection d'un nouveau président. Par ailleurs, cette assemblée Générale est quand même assez extraordinaire compte tenu de l'environnement et du contexte dans laquelle elle se tient.

Nous sommes en effet au lendemain des annonces faites le 10 février par le Sous Directeur en charge de l'Action Sociale au cours d'un GT ministériel consacré à la restauration parisienne et après un GT du CNAS tenu avant-hier sur les missions et les moyens dévolus aux délégations départementales de l'Action sociale pour assurer ces missions.

Aujourd'hui, l'Action Sociale de nos ministères est menacée et est sacrifiée sur l'autel de la RGPP et de l'application « Chorus », après avoir été chèrement acquise par nos aînés au cours des années antérieures.

C'est pourquoi SOLIDAIRES FINANCES condamne avec la plus grande fermeté toutes les annonces qui mettent à mal les acquis sociaux au sein de nos ministères et susceptibles de remettre en cause l'existence des associations et notamment AGRAF.

Nous condamnons avec la plus grande fermeté l'annonce de la création éventuelle d'un restaurant finances concédé à une société privée sur le site d'Argonne et nous y exigeons la création d'un restaurant AGRAF ; Solidaires Finances condamne et ne peut accepter ce premier pas vers une privatisation de la restauration parisienne ; SOLIDAIRES FINANCES a proposé un vœu en ce sens au CDAS de Paris et sera proposé à nouveau au cours de cette Assemblée générale au nom de l'ensemble des organisations syndicales. Nous sommes tous, autour de cette table les moteurs de cette association et nous voulons qu'elle soit à la hauteur de ce nouveau défi, la gestion de ce nouveau restaurant.

A chacun ses responsabilités, mais ne soyons pas les artisans d'une désagrégation programmée et les fossoyeurs d'AGRAF.

Pour SOLIDAIRES FINANCES, AGRAF doit relever plusieurs défis : le défi de la qualité, de l'accueil, de la confiance renouvelée des usagers mais aussi en interne de la confiance de son personnel, souvent désabusé et démotivé, qui subit critiques des usagers et pression de sa hiérarchie.

La politique de restauration collective menée par la Sous Direction et par AGRAF doit donc répondre à un certain nombre d'exigences pour satisfaire l'attente des agents parisiens.

La première des exigences est le maintien de tous les restaurants AGRAF, quels que soient le nombre de repas qu'ils sont amenés à servir, mais aussi l'ouverture d'autres structures AGRAF.

La deuxième des exigences est le service d'un repas complet, un plat principal et deux périphériques, ce qui exclut, de fait, la sandwicherie ; cette prestation doit répondre à des exigences de qualité, qualité des produits, variété des plats et certitude d'être correctement servi à tout moment de la plage d'ouverture des restaurants, notamment pour ceux alimentés par la cuisine centrale de Palikao.

Cette qualité de la prestation que nous voulons tous, autour de cette table, passe nécessairement par une bonne approche quantitative des denrées mais aussi par la mise en place de moyens appropriés à la taille du restaurant, cuisine traditionnelle pour les structures de plus de 100 à 150 couverts et, pour maintenir des structures de restauration de plus petite taille, la mise en place de liaison froide à partir d'une cuisine centrale. Au cours de la dernière AG la question d'une extension de la liaison froide au restaurant « Paganini » à partir de la cuisine centrale de Palikao a été évoquée et écartée, **par un vote**, car jugée inadaptée à la taille et au nombre d'usagers susceptible de fréquenter ce restaurant ; Les économies liées à la mise en place de la liaison froide ne doivent pas se faire sur le dos des usagers. **Pour SOLIDAIRES FINANCES, le respect de l'autonomie de l'association passe par le respect de cette décision par la tutelle.**

S'agissant de l'ordre du jour de cette assemblée générale et de l'introduction du bio dans les restaurants AGRAF, SOLIDAIRES FINANCES est bien évidemment pour son principe mais est fermement opposée aux conditions tarifaires qui nous sont proposées, et ce, quelle que soit la formule, uniforme ou progressive. Nous disons par ailleurs que cette augmentation, si minime soit elle, est disproportionnée par rapport à l'offre partielle ou limitée proposée. Si nous analysons l'ensemble des documents fournis, nous nous apercevons même que l'offre a diminué entre ce qui était proposé à l'AG du 7 décembre dernier et ce qui apparaît dans le power point qui nous a été envoyé avant celle-ci.

Nous reviendrons sur ce sujet au cours du débat de même que sur les conditions des marchés des denrées « bio » qui appellent quelques observations telles qu'elles résultent de la circulaire du premier ministre du 2 mai 2008.

S'agissant de la présentation du budget révisé 2011, SOLIDAIRES FINANCES, s'interroge sur un certain nombre d'écriture, sur des écarts importants d'une année sur l'autre d'un même poste, sur des données différentes selon le tableau que l'on consulte (par exemple, le coût journalier), sur la justification des investissements, sur le calcul du montant des produits d'exploitation, sur la compréhension de certains tableaux (par exemple, le tableau de la page 7 du budget révisé), nous y reviendrons au cours de la discussion ainsi que sur d'autres points.

SOLIDAIRES FINANCES souhaite que cette AG conforte AGRAF dans sa mission d'opérateur exclusif de la restauration collective pour les agents parisiens et que les moyens lui soient donnés pour continuer à assurer des prestations de qualité en donnant, par ailleurs, à chaque établissement les moyens appropriés pour les assumer.

SOLIDAIRES FINANCES dénonce en conclusion la réserve de 516 000 euros qui assortit le montant de la subvention versée au titre de l'année 2011 tel que c'est précisé à l'article 2 de l'avenant N°1 à la convention d'objectifs et de moyens dont vous nous demandez l'approbation dans le cadre de l'ordre du jour de cette Assemblée Générale.

=====

Le VOEU PRESENTE PAR SOLIDAIRES FINANCES AU CDAS DE PARIS A ETE PRESENTE AU NOM DE L'ENSEMBLE DES ORGANISATIONS SYNDICALES, CGT, SOLIDAIRES FINANCES, FO, CFDT :

« L'assemblée Générale d'AGRAF condamne toute privatisation de la restauration parisienne et demande l'attribution à l'AGRAF de la gestion du restaurant Argonne »

Le Vœu a été adopté à la majorité des voix par l'assemblée générale

=====

**LES REPRESENTANTS DE SOLIDAIRES FINANCES
A L'ASSEMBLEE GENERALE D'AGRAF :**

**Baptiste ALAGUILLAUME, CHRISTINE BORG, Agnès BRAUNSHAUSEN,
THIERRY LOIRAT, Marc VEYRAT.**

**AVEC SOLIDAIRES FINANCES,
ETRE BIEN INFORME POUR MIEUX SE DEFENDRE.**